Document généré le 24 avr. 2024 21:39

Globe
Revue internationale d'études québécoises

GLOBE
REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

Le siècle dans la tourmente du féminisme
The century in the storm of feminism

Johanne Daigle

Volume 3, numéro 2, 2000

Le vingtième siècle québécois des femmes

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1000582ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1000582ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)
1923-8231 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Daigle, J. (2000). Le siècle dans la tourmente du féminisme. *Globe*, *3*(2), 65–86. https://doi.org/10.7202/1000582ar

Résumé de l'article

L'empreinte du féminisme sur le XXe siècle québécois est indélébile. De l'aube au crépuscule du siècle, la « question des femmes » a coloré les grands débats, imprégné les luttes socio-politiques et laissé sa marque sur les systèmes de lois, les institutions, l'organisation du travail et les modes de vie. Cet article veut montrer comment, dans une perspective historique, la « question des femmes » — ainsi posée par les élites masculines — fut pressentie comme l'une des grandes interrogations de ce siècle et comment les changements survenus dans la reconfiguration des rapports entre hommes et femmes — des identités sexuelles aux modèles qui les supportent — restent au coeur des enjeux d'une société.

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le siècle dans la tourmente du féminisme

Johanne Daigle
Université Laval

Résumé — L'empreinte du féminisme sur le XXe siècle québécois est indélébile. De l'aube au crépuscule du siècle, la « question des femmes » a coloré les grands débats, imprégné les luttes socio-politiques et laissé sa marque sur les systèmes de lois, les institutions, l'organisation du travail et les modes de vie. Cet article veut montrer comment, dans une perspective historique, la « question des femmes » — ainsi posée par les élites masculines — fut pressentie comme l'une des grandes interrogations de ce siècle et comment les changements survenus dans la reconfiguration des rapports entre hommes et femmes — des identités sexuelles aux modèles qui les supportent — restent au cœur des enjeux d'une société.

The century in the storm of feminism
***Abstract** - The impression that feminism has made on the XXth century in Quebec is indelible. From the century's dawn to its dusk, the "question of women" has coloured the major debates, permeated sociopolitical struggles, and has left its mark on legal systems, institutions, the organization of work, and lifestyles. This article aims to show how, through a historical perspective, the "question of women" — posed in this way by masculine elites — was foreseen as one of the major questions of this century and how the changes arising in the reconfiguration of relationships between men and women — from sexual identities to the models which support them — remain at the heart of society's debates.*

Le féminisme, ce mouvement social né dans le contexte des révolutions du XIXe siècle[1], aurait progressivement livré ses fruits tout au long du XXe siècle en contribuant à libérer, dans le monde occidental s'entend, la moitié et un peu plus, de l'humanité : les femmes. C'est ce qui ressort du moins à la lecture du bel ouvrage dirigé par Florence Montreynaud : *Le XXe siècle des femmes*[2]. Dans ce numéro libellé « Le vingtième siècle québécois des femmes », j'ai

---

1 Karen Offen, « Defining Feminism: A Comparative Historical Approach », *Signs*, vol. 14, no 1, autumn 1988, p. 119-157, décrit bien l'origine du mouvement féministe.

2 Florence Montreynaud [éd.], *Le XXe siècle des femmes*, Paris, Nathan, 1989, 731 p. L'ouvrage, réédité en 1999, relate au fil des ans les nombreuses « percées » des femmes dans le monde occidental.

Johanne Daigle, «Le siècle dans la tourmente du féminisme», *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 3, no 2, 2000.

voulu plus modestement saisir l'occasion de réfléchir à la « question des femmes » en posant quelques jalons de l'histoire et du changement induits par la vision mouvante du féminisme.

La « question des femmes » devient une question d'intérêt public à l'orée du XXe siècle au Québec dans la foulée des grands changements de l'heure (industrialisation et urbanisation accélérées, travail des femmes et des enfants en manufacture, mortalité infantile élevée, hygiène et santé publique déficientes, etc.). Au crépuscule du siècle, après que les femmes aient conquis les principaux droits publics démocratiques et se soient vu reconnaître l'individuation[3] conférée aux hommes (en dépit des responsabilités inégalement partagées des soins des enfants), c'est la « question des hommes », en quelque sorte, qui accapare l'attention médiatique[4]. Des groupes d'hommes tentent de se faire reconnaître une identité masculine accolée au rôle paternel et à l'expression de sentiments estimés refoulés et d'étendre leurs droits en « territoire » privé familial[5].

En s'appuyant sur des identités sexuelles tourmentées[6], des avancées réelles des femmes mais aussi des difficultés nouvelles que le

---

[3] Le concept est emprunté à Diane Lamoureux, notamment dans *Fragments et collages. Essai sur le féminisme des années 1970*, Montréal, Remue-ménage, 1986 et plus récemment dans un ouvrage sous sa direction intitulé : *Les Limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Remue-ménage, 1998.

[4] Depuis l'étude pionnière de David H. J. Morgan, *Discovering Men*, New York, Routledge, 1992, les études se multiplient sur cette question. Ainsi l'ouvrage de R. F. Levant et G. Kopecky, *Masculinity Reconstructed*, New York, Penguin Books Ltd, 1995. La revue *Gender and History* consacre, depuis 1989, une part aux publications concernant les hommes comme en témoigne bien Mrinalini Sinha, « Giving Masculinity a History: Some Contributions from the Historiography of Colonial India », vol. 11, no 3, november 1999, p. 445-460. Par ailleurs, les revues spécialisées consacrées aux « *men's studies* » se multiplient.

[5] Germain Dulac a bien étudié cette question pour le Québec d'abord dans « De la métamorphose du genre masculin », *Recherches sociographiques*, vol. XXXII, no 3, 1991, p. 415-425; « La condition masculine : l'univers complexe de la parentalité », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin [éd.], *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, 1993, p. 499-518 et dans *Penser le masculin*, Québec, IQRC, 1994.

[6] Parmi les réflexions récentes sur la pertinence des identités sexuelles, on aura intérêt à lire l'ouvrage collectif dirigé par Diane Lamoureux, *Les Limites de l'identité sexuelle*,

féminisme a contribué à mettre en lumière, l'édifice des relations entre les femmes et les hommes s'est radicalement transformé au cours du siècle. Toutefois, la confusion des genres n'est pas devenue réalité : « l'un n'est pas l'autre[7] ». Entre l'image de la « femme-homme » accolée aux militantes des premières décennies du XXe siècle, publiquement ridiculisées pour revendiquer le droit de vote et celle de l' « homme-femme », de l' « homme-rose » des dernières décennies du siècle accolée à des hommes jugés ridicules d'effectuer des tâches domestiques et de prendre soin de leurs enfants, qu'est devenue la « question des femmes » induite par le féminisme? Sous les projecteurs, le terme évoque encore la longue litanie des « pionnières » (premières femmes avocate, ingénieure, aviatrice, télégraphiste, astronaute, maire ou ministre...), les plaintes, les demandes, les luttes et les victoires des autres, tout en suscitant des critiques acerbes.

Le féminisme serait-il allé trop loin, se demandent certains, alléguant que les garçons et les hommes « décrochent » plus souvent de l'école et de la vie que les filles et les femmes?[8] Devant l'affirmation récente des hommes, il apparaît nécessaire de remettre les pendules à l'heure et de reposer la « question des femmes » dans une perspective historique.

L'enjeu actuel de la re-configuration des rapports entre hommes et femmes[9] dans la société québécoise n'a pas encore suscité d'étude

---

Montréal, Remue-ménage, 1998 et celui de Michel Dorais, *Éloge de la diversité sexuelle*, Montréal, Vlb éditeur, 1999.

7 Pour faire contrepoids à l'expression controversée de la philosophe Élizabeth Badinter qui annonçait une ère d'indifférenciation sexuelle dans les sociétés occidentales : *L'Un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1986.

8 Une historiographie récente témoigne du « *backlash* » à propos du mouvement féministe. On peut lire notamment Susan Faludi, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, traduit de l'américain, Paris, Éditions des femmes, 1993. L'écrivaine québécoise Denise Bombardier s'est également intéressée à cette question dans *La Déroute des sexes*, Paris, Seuil, 1993.

9 Depuis le milieu des années '80, on parle plus fréquemment des « rapports de genre » pour mettre en évidence la dimension culturelle, sociale ou historique des relations entre les sexes. Joan Scott dont la contribution est sans doute la plus citée à ce titre souligne la différence perçue selon les sexes et les rapports de pouvoir noués entre eux. « Genre : une

historique d'ensemble. Cet article vise à démontrer que la « question des femmes », reformulée au gré des changements survenus dans la société québécoise, constitue l'une des plus importantes questions de société au XXe siècle. Posée principalement par les élites masculines, cette question révèle ainsi leurs craintes, puis les conditions posées par certains et enfin le quasi-silence du discours des hommes sur le féminisme jusque dans les années '90. Les pages qui suivent mettent en relief quelques jalons de cette histoire pour trois périodes charnières : (1) les premières décennies du XXe siècle, alors que s'expriment les craintes et les enjeux pressentis des changements dans la re-configuration des rapports entre hommes et femmes; (2) les années d'après-guerre qui témoignent en microcosme des exigences associées à l'émancipation des femmes; (3) les « années chaudes », de 1965 à 1985, où les questions d'identité sexuelle s'entremêlent à celles posées par l'augmentation de la monoparentalité, de la solitude et de la pauvreté des femmes.

La « question des femmes » : quel est le problème?

« Le mouvement destiné [...] à émanciper la femme [...] produit chez les penseurs chrétiens, les sociologues et les chefs de l'Église, une anxiété profonde[10] ». Ainsi s'exprimait Mgr Paquet, sachant que le féminisme est au début du siècle un mouvement international avec « une propagande féministe, une littérature féministe, une presse

---

catégorie utile d'analyse historique », *Le Genre de l'histoire. Les Cahiers du GREF*, nos 37-38, 1988, p. 141.

[10] Monseigneur Louis-Adolphe Paquet, « Le féminisme », dans *Études et Appréciations, Nouveaux mélanges canadiens*, Québec, Imprimerie franciscaine révolutionnaire, 1919, p. 3-49. Texte reproduit dans Michèle Jean, *Québécoises du XXe siècle*, Montréal, Éditions Le Jour, 1974, p. 58.

féministe [...], ses syndicats et ses conciles[11] ». La « femme émancipée », la « femme nouvelle » suscite bien des craintes[12].

Il faut comprendre qu'au XIXe siècle, les grands changements provoqués par l'instauration de mécanismes démocratiques (excluant les femmes), l'essor de l'industrie textile (favorisant le travail moins bien rémunéré des femmes et des enfants), les grands mouvements de population (rendus possibles par l'accélération des moyens de transport, en particulier les chemins de fer), principalement l'urbanisation modifient radicalement les conditions de travail et les modes de vie. Devant ces bouleversements déjà amorcés ailleurs en Occident des penseurs de tous ordres ont soulevé la question des rapports sociaux entre les sexes de façon plus rigide que par le passé, comme s'ils cherchaient à assurer des éléments de stabilité dans un monde en changement. En Angleterre d'abord, des naturalistes (Charles Darwin), des économistes (T.R. Malthus), des philosophes (Herbert Spencer) et bientôt de différents horizons des scientifiques, des médecins[13], des politiciens, des clercs, des hommes de lettres, réfléchissent à la « nature », aux lois de l'évolution, à la différence « naturelle » entre les sexes pour conclure, par extension, à la différenciation des rôles et des fonctions sociales entre les femmes et les hommes.

S'impose alors la croyance en l'organisation d'un monde industriel séparé en deux sphères de vie distinctes déterminant les fonctions sociales suivant le sexe : une sphère dite publique (le monde

---

11 Mgr Paquet reprend ici l'ouvrage de Charles Turgeon, *Le Féminisme français*, t. 1, p. 140, ouvrage qu'il précise avoir été offert par l'auteur à l'Université Laval en 1902 « à l'occasion des fêtes de son cinquantenaire... » : *ibidem*, p. 57-58 et p. 52 note 4.

12 François Labbé a étudié cette question dans « La définition des genres comme enjeu des débats entre les féministes et les porte-parole antiféministes au Québec au début du XXe siècle », mémoire de maîtrise en histoire, Université Laval, 1995, p. 47. Il relève quelques-unes des étiquettes associées à la femme émancipée comme suit : Mgr Paquet parle « d'androgyne » et de « bâtardise », Henri Bourassa et Charles Turgeon, « de monstre », de « femmes viriles », Mgr Villeneuve de « masculinisation » de la femme, Jules-Paul Tardivel, de « singe ».

13 Souvent des médecins députés interviennent sur cette question. Voir Andrée Lévesque, « Mères ou malades? Les Québécoises de l'entre-deux-guerres vues par les médecins », *RHAF*, vol. 38, no 1, été 1984, p. 23-37.

extérieur, les activités salariées, la politique, l'organisation militaire, etc.) idéalement réservée aux hommes et une sphère dite privée (celle de la vie familiale, du « foyer », de l'éducation des enfants) jugée propre aux femmes[14]. Les femmes et les hommes posséderaient un ensemble de qualités définissant l'identité de sexe qui les prédisposeraient à œuvrer chacun dans « sa » sphère dans le respect de « sa » nature. Dans les premières décennies du XXe siècle, l'identité féminine est tout entière associée à la notion de maternité (réelle ou symbolique). Cet idéal correspond à certaines qualités comme l'amour, la douceur, la patience, l'abnégation, la supériorité morale. En contrepartie, les femmes seraient faibles, passives, impressionnables, illogiques, intuitives, incapables de vision d'ensemble et, sait-on pourquoi, coquettes. La pierre angulaire de l'identité masculine est alors la virilité, entendue dans le sens d'un principe général en vertu duquel les hommes seraient « naturellement » actifs, forts, autoritaires, protecteurs, pourvoyeurs, logiques, raisonnables, froids et capables de vision d'ensemble[15].

La réalité est quelque peu différente. Si les Québécoises, comme leurs mères et leurs grands-mères, se chargent pour l'essentiel d'organiser la vie quotidienne et familiale et ont encore beaucoup d'enfants, le taux de natalité enregistre une baisse, lentement d'abord puis plus sensible à partir des années '20. Dès la fin du XIXe siècle, le travail salarié des femmes et des enfants bouleverse ouvertement les convenances sociales. Dans l'ensemble du Québec, un ouvrier de manufacture sur cinq est une femme et à Montréal, dès 1871, les femmes comptaient pour 33 p. cent des travailleurs industriels. Pour

---

[14] Barbara Walter, « The Cult of True Womanhood: 1820-1860 », *American Quarterly*, vol. XVIII, no 2, 1976, p. 151-174. Pour le Canada, voir l'étude de Ramsey Cook et Wendy Mitchinson [éd.], *The Proper Sphere. Women's Place in Canadian Society*, Toronto, Oxford University Press, 1976.

[15] L'abbé Cyrille Gagnon soutient, dans une conférence prononcée en 1923 à Montréal : « Alors que la fonction paternelle n'est pour l'homme qu'un surcroît, pour la femme, la maternité est une fonction qui l'absorbe toute, qui met sa marque sur les moindres particularités de sa vie physique, intellectuelle et sentimentale ». À l'inverse, « l'homme est fait pour l'action extérieure, pour le travail public, pour la conquête des biens du dehors, pour la lutte et le combat contre les ennemis du foyer [...]. Ainsi, l'homme est inapte aux besognes de l'intérieur [...] qui ne lui conviennent pas, et ne lui réussiraient pas ». Cité par Fançois Labbé, *op.cit.*, p. 43-44.

les plus pauvres, les filles de la campagne ou les immigrantes de fraîche date, le travail domestique constitue le principal emploi. La prostitution gagne également en importance et avec l'augmentation de la pauvreté, aggravée dans les villes, d'autres femmes mettent sur pied une kyrielle de services pour les plus démunis[16]. Dans ce contexte, le féminisme serait né du besoin des femmes (aisées) de s'impliquer dans le soulagement de la misère[17].

À la fin du XIXe siècle, la « question des femmes » fait la manchette des pages féminines des grands quotidiens. Parmi les sujets discutés figurent le travail des femmes, l'accès aux études supérieures et le droit de vote. Des hommes en situation d'autorité, clercs, politiciens, médecins notamment, vont réagir vivement aux revendications féministes et défendre avec acharnement les « privilèges » des hommes. Ils semblent avoir bien perçu où les mènerait le fait que les femmes puissent occuper des emplois mieux rémunérés et prestigieux (les professions libérales), s'instruire et voter. L'idée de compétition faite aux hommes apparaît particulièrement insupportable. Selon Mgr Paquet :

> La femme nouveau genre aspire à remplacer l'homme; elle prétend du moins rivaliser avec lui dans tous les domaines de l'activité publique. Elle ne se demande pas comment elle est faite, ni ce que le Créateur

---

16 De 1851 à 1951, le taux global de fécondité baisse de 40,3%, une baisse plus marquée à partir des années '20. Voir Marie Lavigne, « Réflexions féministes autour de la fertilité des Québécoises », dans Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid [éd.], *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 319-338. Isabelle Rodrigue a pour sa part étudié la perception de cette baisse de natalité au Québec dans *Limiter les naissances : entre le modèle véhiculé par l'École sociale populaire et la réalité des couples québécois (1920-1940)*, Québec, Université Laval, Les Cahiers de recherche du GREMF, no 73, 1996. En ce qui concerne le travail salarié des femmes, voir Marie Lavigne et Yolande Pinard [éd.], *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983.

17 Cette interprétation est soutenue principalement par Micheline Dumont et reprise par le Collectif Clio, *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour éditeur, 1992. J'ai décrit brièvement le contexte pour le XIXe siècle dans « La société québécoise à l'époque victorienne », reproduit dans John R. Porter [éd.], *Un art de vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec*, Montréal, Musée des Beaux-Arts/Québec, Musée de la Civilisation, 1993, p. 33-48.

> attend d'elle, dans les limites où sa providence l'a placée. Elle refuse d'admettre des limites [...]. Elle jalouse les succès de l'homme, les triomphes de la virilité. [Elle] ambitionne la supériorité masculine[18].

Le journaliste Henri Bourassa annonce même une lutte ouverte entre les sexes : « Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est la lutte, âpre, violente, générale, qui va s'engager entre les deux sexes[19] ». Il poursuit : « les travailleurs masculins [...] se préparent à résister de toutes leurs forces à l'envahissante concurrence de la femme-homme[20] ». Dans une telle situation de concurrence, soutient H. Bourassa, l'homme n'aurait plus de motif pour offrir sa « protection » à la femme. La concurrence avec les hommes est également au centre des enjeux soulevés par la Commission chargée d'enquêter sur les droits civils de la Femme (Commission Dorion) en 1931 :

> Ce qu'on appelle l'émancipation de la femme l'a poussée dans le champ de la concurrence vers les travaux des hommes; et, par ce fait, des maux jusqu'ici inconnus sont venus alourdir la tâche, déjà chargée, qui était et qui reste le lot de la femme. Évidemment, ce n'est pas la loi qui est cause de ce malheur[21].

---

[18] Mgr Paquet, « Le féminisme... », *op. cit.*, p. 53.

[19] Henri Bourassa, *Femmes-hommes ou hommes-femmes?*, Montréal, Le Devoir, 1925, p. 48. D'autres auteurs vont dans le même sens, dont Mgr Paul-Émile Roy, cité dans Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Le XXe siècle*, t. 1, 1898-1940, Montréal. Boréal Express, 1984, p. 330.

[20] Henri Bourassa, *ibidem*, p. 47. Mgr Paquet partage aussi l'idée que : « Nous sommes en face d'une invasion féminine qui dispute au sexe masculin ses positions les plus avancées, et dont le moindre inconvénient consiste précisément dans cette concurrence faite par une moitié du genre humain à l'autre moitié » (*op cit.*, p. 72). H. Bourassa exprime peut-être avec plus de virulence cette idée de la « chute » de la femme sans la protection de l'homme : « En elle [...] l'homme voyait d'abord la mère de ses enfants, et aussi sa compagne et son associée par le cœur, son égale devant Dieu, sa protégée à cause de sa faiblesse physique, mais jamais sa semblable. En détruisant tout cela, le féminisme tend à la suppression du mariage et de la maternité pour aboutir au rétablissement de l'esclavage de la femme » (*ibidem*).

[21] Québec, Commission des droits civils de la Femme. *Premier rapport des commissaires*, 1930, p. 14. Cité par F. Labbé, *ibidem*. Les commissaires doivent pourtant admettre que la situation des femmes a changé, mais pas la femme selon eux : « Son activité a pu prendre

Outre la concurrence faite aux hommes, les élites masculines craignent que l'émancipation des femmes ne les porte à délaisser la vie familiale. La Commission Dorion justifiera le maintien de l'incapacité des femmes mariées au Québec en alléguant que :

> L'incapacité de la femme est une conséquence de la puissance maritale. C'est l'une des applications du principe que la famille est une société, de nature particulière, unique, et qu'elle doit avoir un chef. La loi, par-là définit l'un des attributs du chef, l'un des pouvoirs dont l'ensemble forme l'autorité maritale[22].

Le juge Dorion avait déjà indiqué par ailleurs :

> Il m'est assez indifférent que les femmes puissent être avocats, médecins, ou exercer tout autre profession; je sais que le bon sens et la nature finissent par l'emporter, et qu'elles seront toujours l'exception [...]. Mais il ne m'est pas indifférent que l'on renverse les rôles et que l'on oblige celles qui sont de par leur nature les gardiennes du foyer, à s'en faire les pourvoyeuses[23].

Les élites masculines ont exprimé à la fois leurs craintes et leurs souhaits. La solution apportée à « la question des femmes » passera par la revalorisation de la vie domestique élevée au Québec au rang d'une véritable « mission » féminine. Dans les maisons bourgeoises construites à l'écart des quartiers ouvriers on cherchera à préserver l'intimité des foyers. Mais le « rêve » d'un foyer doré n'est pas pour toutes. Les militantes féministes cherchent avant tout à exercer une

---

des formes nouvelles, sa culture explorer de nouveaux domaines d'instruction; ses attitudes qui paraissent nouvelles révèlent seulement que, dans les milieux où elle évolue, il y a quelque chose de changé, mais la femme elle-même n'a pas évolué essentiellement. Créée pour être la compagne de l'homme, elle est toujours, et par-dessus tout, épouse et mère ».

[22] Québec, Commission des droits civils de la Femme. *Deuxième rapport des commissaires*, 1930, p. 7. Cité par F. Labbé, *ibidem*.

[23] Jules Dorion, cité dans Antonin Dupont, «Le suffrage féminin», *Les Relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal, Guérin, 1972, p. 188-189.

influence accrue. Ainsi la journaliste Robertine Barry soulignait, dès 1886, que : « le désir de s'instruire chez les femmes n'est pas un mouvement d'égoïsme, mais un souci d'exercer une meilleure influence à la maison et dans leur entourage[24] ». Dans sa suite, Joséphine Dandurand soutenait en 1901 : « Plus nous serons instruites, mesdames, et plus nous serons de bonnes mères[25] ». Plusieurs militantes aisées partagent alors l'idée selon laquelle l'ignorance des femmes des milieux populaires dans « l'art d'être épouse » contribue à ce que les familles vivent dans la gêne. Selon Thérèse Casgrain :

> La question féministe, quand on y regarde de plus près, est au fond une question économique. Il est survenu un changement dans la vie de la femme; elle est sortie de son foyer pour travailler au-dehors. Voilà un fait qui ne se discute pas. C'est qu'elle avait besoin de s'alimenter, de s'habiller, de subvenir aux besoins d'êtres qui dépendent d'elle [...][26].

Thérèse Casgrain soutient que les hommes sont plus blasés et plus négligents que les femmes envers les problèmes vitaux de la société. Militante dans la lutte pour le suffrage féminin, elle réussira finalement là où plusieurs militantes avaient essuyé, avec les railleries des députés de l'Assemblée nationale, des refus répétés, c'est-à-dire l'obtention du droit de vote pour les femmes du Québec en 1940[27].

---

[24] Robertine Barry, *Le Journal de Françoise*, 1886. Cité par Marie-Aimée Cliche, « Droits égaux ou influence accrue? Nature et rôle des femmes d'après les féministes chrétiennes et les antiféministes au Québec, 1896-1930 », *Recherches féministes*, vol. 2, no 2, 1989, p. 104-105. Cette idée se retrouve fréquemment parmi les militantes féministes de cette époque. Voir en particulier le récent article de Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *RHAF*, vol. 52, no 3, hiver 1999, p. 315-344.

[25] Joséphine Dandurand, cité par M.-A. Cliche, *op. cit.*, p. 108.

[26] Thérèse Casgrain, « Les revendications féminines », *La Bonne Parole*, vol. XVIII, no 12, décembre 1929, p. 9. Cette citation est reproduite dans maintes études sur la question.

[27] La question du vote des femmes est largement documentée. On consultera avec profit Maryse Darsigny, *L'Épopée du suffrage féminin au Québec (1920-1940)*, Université du Québec à Montréal, Protocole d'entente UQAM/Relais-femmes, Service aux collectivités, 1990; Diane Lamoureux, *Citoyennes? Femmes, droit de vote et démocratie*,

Mais si les femmes mettront plusieurs années à exercer leur droit d'éligibilité, au terme de cette première phase du mouvement féministe, il semble que plusieurs avaient compris que le mariage était alors incompatible avec la possibilité de s'instruire et surtout d'occuper un emploi « féminin » prestigieux. Des femmes nées entre 1887 et 1913 au Québec, 14% à 15% étaient restées célibataires. On a par ailleurs dénombré une forte proportion de femmes célibataires parmi les premières cohortes de diplômées des collèges (classiques) et des universités[28]. Les professions de « cols roses » offertes aux femmes (institutrices, infirmières, employées de bureau ou de bibliothèque...), exigent souvent à cette époque le célibat.

Être ménagère n'est pas un métier... pour la vie

Les années qui suivent la Deuxième Guerre mondiale au Québec coïncident avec l'élévation générale du niveau de vie qui, bien qu'inégalement réparti, permet à plusieurs femmes d'accéder à l'idéal de la femme ménagère et du mari pourvoyeur. Avec l'accès au crédit à la consommation et le développement des banlieues, c'est l'ère du

---

Montréal, Remue-ménage, 1989 et Chantal Maillé, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990.

[28] La question est mieux documentée pour les collèges américains. Barbara Miller Salomon, *In the Company of Educated Women*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1985, relève qu'en 1915 parmi les finissantes de 8 collèges dont Cornell, 39,1% des 16 739 diplômées ne se sont jamais mariées. C. Smith-Rosenberg, *Disorderly Conduct*, New York, 1985, a calculé pour sa part que de 1870 à 1920, entre 40% et 60% des femmes graduées de collèges féminins américains ne se sont pas mariées, alors que c'était le cas de seulement 10% des femmes américaines de la même époque. P. A. Graham, « Expansion and Exclusion: A History of Women in American Higher Education », *Signs*, vol. 3, no 4, Summer 1978, p. 759-773, montre que de 1875 à 1924, la proportion des femmes américaines détentrices d'un doctorat restées célibataires est de 75%. Ces pionnières assument l'idée qu'elles doivent choisir entre mariage et vie professionnelle. Au Québec, les finissantes des collègues classiques de la première moitié du siècle sont souvent restées célibataires. Voir Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Les Couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes*, Montréal, Boréal, 1986. Voir également Marie Lavigne, « Réflexions féministes autour de la fertilité des Québécoises », *op. cit.*

« baby-boom » et de l'exaltation de la femme au foyer. Les rôles sociaux de sexe sont alors bien campés et tout semble baigner dans l'huile. Ce modèle de relations entre hommes et femmes est encensé par tous les médias[29].

La réalité est bien sûr différente. Les femmes mariées sont toujours reconnues incapables de poser des actes légaux (avant 1964), le divorce leur est interdit même pour cause d'adultère (avant 1954)[30], les barrières à l'instruction sont encore présentes et les emplois prestigieux difficiles d'accès aux femmes. Par ailleurs, la contraception est encore régie par le code criminel canadien au même titre que l'avortement (jusqu'en 1969) et les « méthodes » dont disposent les couples ne permettent pas encore un contrôle sûr de la fécondité. L'idée de choisir entre le mariage et le travail salarié est centrale, le travail salarié une fois mariée étant mal vu dans la société jusqu'aux années '60. Il n'y a pas de congé de maternité et les garderies ne sont pas légions. Pourtant, le taux de participation des femmes à la main-d'œuvre salariée augmente, lentement mais sûrement, de 25,1 à 28,2%. Renée Geoffroy souligne dans le journal *Le Travail* en 1956, que les difficultés rencontrées par les femmes viennent en partie du fait du peu d'appui des hommes, notamment des syndiqués :

> Pourquoi les hommes en particulier craignent-ils d'aborder ce problème (du travail salarié des femmes)? Parce que cela les obligerait à accorder une certaine valeur à la femme? Parce qu'ils ont peur que le foyer soit délaissé au profit de l'extérieur? Peut-être. Bien souvent, c'est qu'ils ne veulent pas rompre avec la tradition qui a toujours été rigide et injuste pour la femme [...]. Un grand nombre d'entre elles [les femmes] sont obligées de travailler pour gagner le pain quotidien; d'autres [pensent] qu'il est nécessaire qu'elles soient non seulement « présentes » à leur

---

[29] Louise Vandelac [et al.] décrivent bien ce modèle dans *Du travail et de l'amour. Les dessous de la production domestique au Québec*, Laval, Éditions Saint-Martin, 1985.

[30] La règle du « double standard » prévaut concernant la possibilité de rompre un mariage pour cause d'adultère. Un mari le peut sur simple présomption, une épouse doit accepter le fait à moins que le mari insiste pour que sa « concubine » vive sous son toit.

> foyer mais aussi « présentes » au monde et à ses problèmes. Et les deux attitudes peuvent se concilier[31].

Les témoignages d'autres militantes syndicales des années '30 aux années '70, peu nombreuses encore il est vrai, abondent généralement dans le même sens[32]. Quant aux élites masculines, rares sont les voix qui s'élèvent pour soutenir le travail féminin et encore moins la revendication : « à travail égal, salaire égal ». La position de Roger Chartier soutenant cette revendication au nom de la dignité humaine dans une étude intitulée : *Problèmes du travail féminin*, publiée en 1952, constitue une exception notable. Cet auteur reconnaît cependant que :

> L'homme est tout disposé – consciemment ou non – à faire de la femme, en toute chose, sauf peut-être pour les soins de la cuisine ou du ménage, un être physiquement et mentalement inférieur... Quelque précaution de langage que l'on emploie, il est aisé de découvrir ce préjugé à la base de la plupart des arguments officiels[33].

Encore en 1967, le sociologue Gérald Fortin soutient l'idée que la presque totalité des hommes au Québec s'opposent au travail de leur épouse et cela, peu importent la présence ou l'absence d'enfants de quelque âge que ce soit. G. Fortin postule l'existence d'un système masculin (qui serait également partagé par les femmes) faisant en sorte que le rôle principal du mari est d'être pourvoyeur : « Faire vivre sa

---

31 Renée Geoffroy, « Le monde des illusions et celui des réalités », *Le Travail*, vol. 32, no 6, 24-02-1956, p. 6. Reproduit dans Nadia Fahmy-Eid et Lucie Puché, *Si le travail m'était conté... autrement. Les travailleuses de la C.T.C.C./C.S.N. : quelques fragments d'histoire*, Montréal, C.S.N., 1987, p. 86.

32 C'est notamment le cas d'Yvette Charpentier, de l'U.I.O.V.D. et dans une moindre mesure de Lucie Dagenais, de la C.S.N., dans « Participation des femmes aux mouvements syndicaux », reproduit dans *Le Travail féminin*, XXIIe Congrès des relations industrielles de l'Université Laval, 1967, p. 137-157.

33 Roger Chartier, *Problèmes du travail féminin*, Centre de culture populaire de Laval, 1952, non paginé. Cité par Mona-Josée Gagnon, *Les Femmes vues par le Québec des hommes. 30 ans d'histoire des idéologies, 1940-1970*, Montréal, Le Jour, 1974, p. 74.

famille est à peu près le seul signe sensible de la masculinité du Québécois[34] ». Ces propos tenus en 1967 apparaissent révélateurs du changement lent opéré dans la définition de la masculinité depuis le début du siècle.

Pour les femmes s'installe progressivement l'idée qu'elles doivent avoir des « lumières sur tout[35] », bref que la formation ménagère ne suffit plus. Le Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Rapport Parent) indique bien le sens du changement survenu en stipulant quelle devrait être la « préparation » des filles :

> La préparation de la jeune fille à la vie ne doit pas se limiter à la formation ménagère, qu'on entende celle-ci dans un sens étroit : cuisine, entretien ménager, etc., ou dans un sens plus large : équilibre du budget, formation de la consommatrice-acheteuse. D'une part, on doit intéresser toutes les jeunes filles à ces occupations et au rôle de maîtresse de maison, aussi bien celles qui seront médecins, professeurs et techniciennes que celles qui se marieront au sortir de l'école; d'autre part, on doit les préparer toutes, dans une certaine mesure, à être des femmes conscientes des grands problèmes de la vie conjugale, et des mères capables de prendre soin de leurs enfants et de les élever convenablement. Enfin, on doit fournir à toute jeune fille une certaine préparation à une occupation qui lui permettra de gagner sa vie avant ou durant sa vie en ménage ou quand ses enfants seront élevés. Cette formation, et cette activité de la femme qui a un emploi ou est capable d'en remplir un, peut faire d'elle un être plus éveillé et plus intéressant, souvent plus satisfait et plus équilibré, et possédant une certaine sécurité du fait qu'elle pourrait au besoin

---

[34] Gérald Fortin, « Aspects sociologiques du travail féminin », dans *Le Travail féminin*, 1967, p. 64.

[35] L'expression est de Fernande Saint-Martin, en 1960.

> aider financièrement son mari, ou assurer la subsistance de la famille si ce dernier venait à faire défaut[36].

Cette vision contenue dans le rapport Parent en 1964 exprime au mieux les nouvelles exigences posées : les femmes doivent de plus en plus être prêtes à exercer un emploi au cas où le mari ferait défaut. Une sage prescription pour l'avenir. Les commissaires ont-ils été visionnaires? Quant aux garçons, le Rapport Parent prévoit leur faire poser un regard sur les exigences, imparties aux femmes, dans la vie domestique :

> Sans vouloir, bien entendu, transformer les hommes en bonnes à tout faire ou les soumettre à une tyrannie domestique, on peut songer à leur simplifier la participation à la vie domestique par une certaine préparation. On devra en particulier les initier à la psychologie des enfants, les habituer à discuter du budget familial, à voir les problèmes que la femme doit se poser à cet égard[37].

Le regard de la Fédération des femmes libérales du Québec (FFLQ) quant au rôle public associé aux femmes au cours de cette période indique également la « nature » et l'ampleur des transformations survenues. La FFLQ, fondée en 1950 par Mariana B. Jodoin (première femme sénatrice), compte 80 associations en 1960. Formée d'abord de clubs féminins puis d'associations féminines, son but est de faire : « acquérir une plus grande connaissance de la doctrine libérale et susciter chez l'élément féminin un plus grand intérêt envers la chose publique[38] ». Le Parti libéral s'attend à ce que

---

[36] *Rapport Parent*, t. 3, 1964, p. 239. Reproduit également dans le Collectif Clio, *op. cit.*, édition de 1982, p. 407-408.

[37] *Ibidem*, p. 241.

[38] « Élections au Cercle libéral féminin ». Mme Gaston Esnouf, présidente du Cercle libéral féminin, propos reproduit dans *La Réforme*, 22 juin 1955. Il faut se rappeler qu'à cette époque, les femmes signaient fréquemment du nom et même du prénom de leur mari, à tel point qu'il est difficile de connaître leur identité véritable. On ne connaît pas le nom de jeune fille de madame Esnouf.

les femmes jouent un rôle dans les domaines du bien-être, de l'éducation, de la morale publique, domaines jugés intrinsèquement liés aux préoccupations des femmes. La FFLQ vise également à inciter les femmes, non seulement à voter pour le parti, mais à offrir leur travail et leur dévouement (travail de bureau, collecte pour la caisse électorale, etc.). Comme l'exprime Mme René Mercier, de LaSarre, dans une allocution sur le rôle des femmes au sein du Parti libéral en 1958 :

> Nous croyons fermement que nos Québécois sont des hommes merveilleux et nous leur laissons volontiers en main la conduite des affaires de la province. Toutefois, cela ne dispense pas les femmes de s'intéresser à la politique, où elles peuvent rendre indubitablement d'immenses services[39].

En octobre 1958, Jean Lesage leur rappelle que le Parti libéral est celui qui a octroyé le droit de vote aux femmes et s'attend à ce que les femmes libérales participent à la vie politique pour hâter la chute de Duplessis[40]. En 1959, dans une nouvelle des femmes libérales de Saint-Hyacinthe on peut lire : « On se plaint que la politique est sale : soyons là pour faire le ménage[41] ». Dans la première moitié des années '60, la FFLQ traite plus ouvertement de représentation féminine au sein du parti sans cependant remettre en cause le rôle des femmes comme interlocutrices privilégiées sur les questions de bien-être, d'éducation et de moralité publique.

Dans cette deuxième phase du mouvement féministe jugé « tranquille » s'opère pourtant une transformation majeure

---

[39] On ne connaît pas non plus le nom de jeune fille de madame Mercier. Discours de Mme René Mercier intitulé : « Le rôle des femmes au sein du Parti libéral », reproduit dans *La Réforme*, 12 juin 1958, p. 2.

[40] « Un appel de Jean Lesage aux femmes du Québec », *La Réforme*, 23 octobre 1958.

[41] Propos de Mlle Alice Frigon rapporté dans *La Réforme*, 28 mai 1959, p. 11. Elle précise : « Le libéralisme militant trouve peu d'adeptes chez nos Canadiennes françaises et il est temps que leur conscience s'éveille. Car comment peuvent-elles espérer former des hommes, leur inculquer le sens des vertus civiques, si elles restent confinées à leur cuisine, ignorantes de ce qui se passe? Il est bon que nous soyons là, à côté des hommes dans la lutte, quand ce ne serait que pour épurer les mœurs électorales ».

concernant les rôles des femmes dans la société : le mariage et la maternité ne suffisent plus! Les femmes sont de plus en plus incitées à participer aux grandes questions de société, d'abord pour appuyer les hommes comme le montre l'exemple de la FFLQ, et bientôt, comme des personnes à part entière. La Commission Dorion avait bien souligné en 1931 l'alourdissement de la tâche des femmes qui devaient gagner leur vie, leur lot propre restant le leur. En d'autres termes le juge Dorion avait mis en relief le « danger » que les femmes, en plus d'être gardiennes du foyer, en soient les pourvoyeuses. La deuxième phase laisse l'impression que les femmes qui ont « le choix », c'est-à-dire les moyens, doivent être présentes au monde au-delà de leur famille, sous peine d'être inintéressantes.

Avec le rapport Parent, on voit déjà poindre le glissement entre la notion de « choix » pour les femmes et celle de l'obligation de se préparer « au cas où » les hommes feraient faux-bond. Étonnamment dans le discours de cette période, les hommes sont souvent absents. Le modèle alors en vigueur du pourvoyeur, outre ses contraintes, ne prévoit guère d'implication concrète des hommes à la maison, si ce n'est que de s'intéresser à l'éducation des enfants qui, d'emblée, ne relève pas de leurs responsabilités.

La « question des femmes » : avec ou sans les hommes?

Les femmes affirment collectivement leur présence au monde à compter des années '60 comme jamais dans le passé. Le taux de participation à la main-d'œuvre salariée grimpe en flèche, la diffusion de la pilule anticonceptionnelle permet un véritable contrôle sur sa fécondité, si bien que le déclin du taux de natalité s'accentue au point de passer rapidement sous le seuil du renouvellement de la population, et avec les Cégeps publics, les filles vont massivement entrer à l'Université; des pas de géants qui constituent de véritables mutations dans les conditions de vie des femmes. L'incapacité juridique des femmes mariées est révolue en 1964 et, avec la facilitation des divorces à la fin des années '60, les femmes auront

acquis dans la société un statut de personnes à part entière. En l'espace de deux décennies, la société québécoise change radicalement de visage en ce qui concerne l'organisation des rapports sociaux entre les sexes.

Ces changements prennent appui sur la re-naissance d'un mouvement féministe de masse. De larges associations de femmes se forment en 1966, d'abord l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) qui regroupe des femmes des milieux ruraux et des petites villes — l'Association tente alors de revaloriser le rôle des femmes dans la famille —, ensuite la Fédération des femmes du Québec (FFQ), qui mettra l'accent sur le lobbying politique en revendiquant des réformes démocratiques visant à voir reconnaître dans les lois l'égalité entre les hommes et les femmes. Dès la fin des années '60 apparaît un mouvement de libération des femmes dans la foulée des mouvements internationaux. Au Québec, quelques groupes de militantes, issues souvent de la gauche (syndicale, socialiste ou indépendantiste), peu nombreuses mais plus jeunes et plus fougueuses que celles des grandes associations démocratiques, vont bouleverser les certitudes quant à la place des femmes dans la société[42].

Remettant en cause les rapports de domination entre hommes et femmes, notamment au niveau du mariage, de la famille et de la sexualité, ce mouvement de libération des femmes postulait la possibilité pour les femmes de vivre de façon autonome, voire sans référence aux hommes. Outre les nombreux débats largement médiatisés, à l'issue parfois d'actions d'éclat — comme l'occupation des tavernes —, ce mouvement permettait de poser sur la place publique les questions liées notamment au contrôle par les femmes de leur corps. Ainsi la lutte pour l'avortement devenait le principal point de ralliement de toutes les associations féministes à la fin des années

---

[42] L'histoire des mouvements féministes contemporains, ceux dits de la « deuxième vague » au Québec, est assez bien documentée. Voir en particulier les contributions de Micheline Dumont, *Le Mouvement des femmes hier et aujourd'hui*, Ottawa, ICREF/CRIAW, 1986 et de Diane Lamoureux, *Fragments et collages... op.cit.* Plus récemment l'accent est mis sur les approches plurielles et les zones de convergences, comme l'indique bien le titre de l'ouvrage dirigé par Huguette Dagenais : *Pluralités et convergences. La recherche féministe dans la francophonie*, Montréal, Remue-ménage, 1999.

'70. Depuis le milieu des années '80, plusieurs groupes et associations féministes interviennent sur des enjeux ponctuels, par exemple le maintien de services d'hébergement pour les femmes victimes de violence, de centres de femmes sur la base de quartiers ou de régions, etc. La nécessité de dispenser des services place d'emblée plusieurs associations féministes dans la dynamique des groupes populaires[43].

En ce qui a trait à l'organisation des rapports entre hommes et femmes au Québec, la période récente se caractérise par un cumul d'activités pour la masse des femmes qui ont des enfants. Une étude du Gouvernement du Québec a pu comparer les conditions de vie des hommes et des femmes entre 1970 et 1990[44]. On peut constater qu'au niveau des célibataires, l'écart entre les revenus des femmes et des hommes s'est amoindri, les femmes gagnant en moyenne de 93,4% à 97% des revenus des hommes. C'est en ce qui concerne le portrait de famille que la situation s'est le plus radicalement modifiée : si la proportion de femmes mariées est restée assez stable (passant de 55,5 à 57,7% entre 1970 et 1990), la proportion de conjointes « de fait », vivant en « union libre » a progressé de 8,2 à 18,6 entre 1981 et 1991. L'incidence de cette pratique est très nette sur les naissances hors mariage, qui grimpent au cours de la même période de 15,6 à 43,4% de toutes les naissances. Pour les couples mariés, l'indice de divorcialité se situait à 49,6% en 1991. La proportion des personnes, femmes et hommes, vivant seules augmente. Les femmes ont plus de chance de vivre seules si elles ont plus de 45 ans ou si elles sont détentrices d'un diplôme universitaire![45]

---

[43] Il existe plusieurs études sur la question des services dispensés par des groupes féministes. Voir notamment F.-R. Ouellette, « Les regroupements de femmes dans les années '80 : entraide et nouveau profil du mouvement des femmes », dans M.-M. T. Brault et Lise Saint-Jean, dir., *Entraide et associations*, Québec, IQRC, 1990, p. 73-94 et D. Lamoureux, « Les services féministes : de l'autonomie à l'extension de l'État-providence », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, no 2, 1990, p. 33-43.

[44] Suzanne Asselin et al, *Les Hommes et les femmes: une comparaison de leurs conditions de vie*, Gouvernement du Québec, Statistiques sociales, 1994. Il serait fort souhaitable que cette étude soit périodiquement mise à jour pour rendre compte de l'évolution de la situation.

[45] En 1986, près de la moitié des femmes de plus de 65 ans titulaires d'un diplôme universitaire ne s'étaient jamais mariées, contre 10% des femmes sans diplôme. Chez les 40-44 ans, la proportion de célibataires parmi les femmes plus scolarisées atteignait 19%

En ce qui concerne les profils de travail salarié, la société québécoise n'est plus la même. En 1991, le taux de féminité de la main-d'œuvre totale est estimé à 44%. L'augmentation des femmes avec enfants, des mères, est pour l'essentiel responsable de la hausse rapide du travail féminin, les femmes mariées occupant un emploi dans une proportion sensiblement égale à celle des célibataires (59,5 contre 60,5%). Par ailleurs, les mères de jeunes enfants ont plus de chance d'occuper des postes à temps partiel ou de vivre de l'aide sociale si elles sont monoparentales. Les hommes auraient-ils investi autant la « sphère » familiale que les femmes celle du marché du travail salarié? Il semble bien que non si l'on examine les chiffres du Gouvernement du Québec pour 1990. Si les femmes et les hommes semblent travailler au total un nombre d'heures équivalent, les hommes, tout en ayant augmenté légèrement le temps consacré aux travaux domestiques, en particulier en ce qui a trait aux soins des enfants, semblent encore en majorité se considérer responsables des trois « P » : poubelle, pelouse, pelletage. Ce qui a profondément changé par ailleurs c'est que les familles à deux revenus sont devenues la norme.

* * *

Il semble bien que collectivement, les femmes aient rarement autant travaillé que durant cette dernière période[46]. Alors que les soins des enfants sont encore le plus souvent la responsabilité première des femmes, celles-ci exercent en majorité un travail rémunéré. Et depuis l'entrée en vigueur de la Charte des droits et les récentes modifications au niveau du droit de la famille, les femmes, considérées comme des individus comme les autres, sont jugées pourvoyeuses au même titre que les hommes. Les élites masculines du début du siècle n'avaient pas tort en prévoyant le cumul des tâches pour la « femme émancipée », gardienne et pourvoyeuse, et qui perdrait la « protection » de l'homme! Mais la réalité est plus complexe et les femmes expérimentent collectivement aussi bien la

---

contre 9% pour celles qui détenaient un diplôme du secondaire. Chez les plus jeunes, la différence se situe, encore une fois, chez les détentrices d'un diplôme universitaire.

[46] C'est ce que soutient la sociologue Nicole Laurin interviewée dans le récent film de Lucie Lachapelle, *Femmes et religieuses*, ONF, 1999, film en deux parties.

multiplicité des responsabilités que la diversité des statuts : travailleuse, mère, citoyenne, etc.

Quant aux hommes en tant que genre sexuel, ils auraient aussi intérêt, croient certains, à expérimenter des statuts multiples[47]. Selon le sociologue Germain Dulac, les tentatives de certains groupes d'hommes pour revendiquer leurs droits sur les enfants font l'objet d'un discours qui, à la limite, ne fait plus référence au vécu des femmes. Mais, souligne cet auteur, il reste à documenter le décalage noté entre le potentiel des pères et les comportements concrets[48]. La culture masculine commence, depuis une décennie à peine, à faire l'objet de recherches[49]. Il faudra probablement un certain temps pour qu'une meilleure connaissance et compréhension du « genre » masculin se fassent jour.

Au terme du XXe siècle, la « question des femmes » et du féminisme aura permis de repenser la pertinence des identités rigides de sexe et de genre comme déterminants fondamentaux des destins individuels et des rapports sociaux. Le féminisme aura été, à mon avis, l'une des plus importantes interrogations du XXe siècle[50]. Mais les résistances devant la diversité des identités comme des rôles sociaux

---

47 C'est du moins ce que croit Robert Martineau, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Voir* interviewé par Sylvie Halpern dans « Nos hommes au bord de la crise de nerfs? », *Elle Québec*, no 128, avril 2000, p. 109-116. Les hommes comme « genre » sont de plus en plus médiatisés.

48 Germain Dulac, « De la métamorphose... », *op.cit.*

49 Je pense au récent numéro de *Men and Masculinities* intitulé : « Boys and their toys », vol. 2, no 2, 1999. Dans une perspective historique, il faut souligner l'excellent recueil d'articles publié par les Canadiennes Kathryn McPherson, Cecilia Morgan et Nancy M. Forestell [éd.], *Gendered Pasts. Historical Essays in Feminity and Masculinity in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 1999.

50 À la question posée par les responsables de ce numéro : « Comment la dynamique du changement s'inscrit-elle au cœur du vingtième siècle? », je répondrai que pour la « question des femmes », les principaux changements sont survenus en marchant : à l'occasion des « *Women's day* » aux États-Unis en 1910 et au Québec, pour obtenir le droit de vote, des marches sur le Parlement une fois l'an de 1927 à 1940. En 1995, la marche des femmes contre la pauvreté « Du pain et des roses » a permis de reposer collectivement cet important enjeu de société. Qu'en sera-t-il des marches à venir? Difficile à dire. Mais l'on sait que grâce aux « marches » qui jalonnent le vingtième siècle, la « question des femmes » est restée tonique.

de sexe restent fortes et les rapports de pouvoir fondés sur le genre ne sont certes pas disparus[51]. On peut souhaiter, à l'aube de ce nouveau siècle, que de nouvelles voies soient explorées et que des lignes de partage soient établies entre les genres dans les rapports entre individus sexués aussi bien que dans l'espace social québécois.

[51] À cet égard, l'ouvrage collectif dirigé par Diane Lamoureux, *Les Limites de l'identité sexuelle* et celui de Michel Dorais, *Éloge de la diversité sexuelle* traduisent bien ces constats tout en proposant des pistes de réflexion prometteuses.